



L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le neuf février deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	38	Suffrages exprimés :	47
Absents :	17	- dont POUR :	47
Absents AVEC pouvoir :	9	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	8	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AMOROS Elisabeth	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PIERI Julia
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
M. ATTARD Alain	Mme JEAN Amélie	M. RIVET Jean-Philippe
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	M. ROUSSET André
M. BATOUX Philippe	M. LE FAOU Michel	Mme ROUX Isabelle
M. BOREL Félix	M. MASSIP Frédéric	M. SEBBAH Didier
M. BOURSE Etienne	Mme MILESI Véronique	M. SILVESTRE Claude
Mme BUCHACA Sophie	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	M. NOUVEAU Michel	M. VOURET Eric
Mme DECHER Martine	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	
M. DERRIVE Eric	M. PETTAVINO Jean-Pierre	

Absents ayant donné pouvoir :

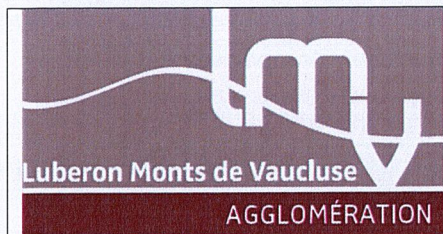
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M.GERAULT Jean-Pierre
M. CARLIER Roland	ayant donné pouvoir à M.PETTAVINO Jean-Pierre
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M.MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. BOURSE Etienne
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. ATTARD Alain
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Mme BLANCHET Fabienne	Mme NALLET Christine
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MACK Marie-Thérèse
M. JUNIK Pascal	Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. KITAEFF Richard	Mme PALACIO Céline

Secrétaire de séance :

Mme ROUX Isabelle



N° 2024-025

AFFAIRES GENERALES - Information sur les décisions
du Président

- *Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-23 et L. 5211-10 ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV Agglomération n° 2020/57 du 23 juillet 2020 modifiée par délibération n°2021/68 du 27 mai 2021 accordant au Président délégation pour toute décision ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 1^{er} février 2024.*

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décision 2023/78 portant virement de crédits depuis le chapitre 022 « dépenses imprévues » sur le budget transports (DML le 06/12/2023).

La présente décision a pour objet un virement de crédit pour 100 €, sur le budget transports, du chapitre 022 « Dépenses imprévues » vers le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » afin d'alimenter le compte 678 « Autres charges exceptionnelles » suite à une insuffisance de crédits.

Décision 2023/79 portant approbation de la modification n°13 au marché 19TETX06 relatif aux travaux neufs et réparations sur la voirie et les infrastructures communautaires (DML 14/12/2023).

La présente décision a pour objet de prolonger la durée du marché n°19TETX06 jusqu'au 20 février 2024, suite au nouvel accord-cadre toujours en cours, visant la nécessité d'assurer la poursuite des prestations de travaux et réparations sur la voirie et les infrastructures communautaires au-delà de la date de fin du marché, prévue initialement au 31 décembre 2023.

Décision 2023/80 portant approbation du contrat relatif à la prise en charge des déchets d'éléments d'ameublement collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets (DML 19/12/2023).

La présente décision a pour objet d'approuver le contrat relatif à la prise en charge des déchets d'éléments d'ameublement collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets pour la période 2024-2029 avec les éco-organismes. Celui-ci doit définir les modalités opérationnelles et financières de la prise en charge.

Décision 2023/81 portant approbation de la modification n°1 du marché n°23TETX01 relatif aux travaux à réaliser dans le cadre de l'aménagement d'un mode de déplacement doux sur la route de Cheval-Blanc sur la commune de Cavillon (DML 19/12/2023).

La présente décision a pour objet d'approuver la modification tarifaire du marché n°23TETX01 car il est nécessaire dans le cadre de son exécution, de fixer les nouveaux prix du marché avec le mandataire du groupement EIFFAGE ROUTE GRAND SUD ALPES VAUCLUSE.

Décision 2023/82 portant approbation de la modification n°1 au marché 20TETX01 relatif aux travaux de construction neuves, de réhabilitation, d'entretien et de grosses réparations tous corps d'état pour Luberon Monts de Vaucluse Agglomération – lots 3, 4, 5 et 7 (DML 27/12/2023).

La présente décision a pour objet de prolonger la durée des lots 3, 4, 5 et 7 du marché n°20TETX01 jusqu'au 1^{er} mars 2024, suite au nouvel accord-cadre toujours en cours, visant la nécessité d'assurer la poursuite des prestations de certains lots au-delà de la date de fin du marché, prévue initialement au 31 décembre 2023.

Décision 2024/01 portant approbation de la modification n°1 au marché 22EATX04 relatif aux travaux de construction de la station d’épuration intercommunale de Cavillon Quartier Est – Les Taillades (DML 18/01/2024).

Dans le cadre de l’exécution du marché précité, conclu avec le mandataire du groupement HYDREA SASU – POGGIA PROVENCE - NEOTRAVAUX, la présente décision a pour objet d’approuver l’ajout de certains travaux de la tranche ferme. Cette modification a une incidence financière, soit une augmentation de 0,48% du montant initial, il convient donc d’en approuver la modification.

Décision 2024/02 portant modification de la régie de recette PEM en une régie de recette prolongée (DML 15/01/2024).

Suite au report de la création d’une régie de recette des transports en commun, la présente décision a pour objet d’approuver que la régie de recette PEM n°31174 devienne une régie prolongée, à compter de la date de notification de la présente décision, soit à compter du 15/01/2024.

Décision 2024/03 portant modification de la régie de recettes des transports en commun (DML 15/01/2024).

La présente décision a pour objet d’approuver la modification de la régie de recettes des transports en commun afin que celle-ci puisse encaisser les billets unitaire CmonBus vendus sous format papier auprès du conducteur ou sous format dématérialisé via une application informatique auprès du prestataire.

Décision 2024/04 portant création d’une régie d’avances PEM (DML 15/01/2024).

La présente décision a pour objet d’instituer une régie d’avances, installée au pôle mobilité, afin d’opérer aux remboursements des titres indus au regard des conditions générales de la vente de la gamme tarifaire régionale ZOU ainsi que les opérations de vente annulées par les opérateurs du réseau carte bancaire « cash back ».

Décision 2024/05 portant virement de crédits depuis le chapitre 022 « Dépenses Imprévues » sur le budget Assainissement collectif (DML 31/01/2024).

Compte-tenu d’une insuffisance de crédits au compte 66112 « Intérêts courus non échus », un virement de crédit est nécessaire d’un montant de 4 419,32 € sur le budget assainissement collectif.

Décision d’attribution de marchés publics et accords-cadres

Objet	Mode de consultation	Notification	Montant en € HT	Attributaire
Accord cadre à bons de commandes pour la réalisation de prestations de maîtrise d’œuvre pour des travaux d’assainissement et d’eau potable	MAPA	4/12/2023	Maximum : 430 000 €	ARTELIA – Le Pontet (84)
Collecte des ordures ménagères du centre-ville de Cavillon le dimanche	MAPA	18/12/2023	136 032,00	SAROM – Cavillon (84)

Décisions de reconduction de marchés publics

Objet	Date de notification	Date de reconduction	Montant annuel HT	Attributaire
Acquisition de fonds documentaires pour les médiathèques				
Lot 1 : Livres adultes : fictions, documentaires, fonds et nouveautés	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 30 000 € Maxi : 80 000 €	Le Lézard Amoureux Cavaillon (84)
Lot 2 : Livres jeunesse : fictions, documentaires, fonds et nouveautés	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 15 000 € Maxi : 40 000 €	L'eau Vive Avignon (84)
Lot 3 : Bandes dessinées adultes et jeunesse	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 10 000 € Maxi : 30 000 €	Libr'Eric – Lettres Vives Tarascon (13)
Lot 4 : Mangas et comics	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 1 000 € Maxi : 10 000 €	Libr'Eric – Lettres Vives Tarascon (13)
Lot 5 : DVD adultes	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 12 000 € Maxi : 35 000 €	ADAV Paris (75)
Lot 6 : DVD jeunesse	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 8 000 € Maxi : 20 000 €	RDM VIDEO Sannois (95)
Lot 7 : CD musicaux	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 7 000 € Maxi : 20 000 €	GAM Annecy (74)
Lot 8 : Livres numériques et livres en streaming	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 1 000 € Maxi : 10 000 €	Archimed Lille (59)
Lot 9 : Livres tous éditeurs pour les autres services LMV	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 500 € Maxi : 4 000 €	Deditre Lyon (69)
Lot 10 : Livres en langues étrangères jeunesse et adultes	02/03/2023	02/03/2024	Mini : 1 000 € Maxi : 5 000 €	Abrakadabra Voiron (38)

Cavaillon, le 19 février 2024

La secrétaire de séance,

Le Président,

Isabelle ROUX

Gérard DAUDET

